

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501,
PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501, PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF,
PC-75 Ink film

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiées pertinentes de la substance Ces produits sont des films à encre thermique pour Brother Industries, Ltd. récepteurs de fax. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Brother Industries, Ltd.
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan
Téléphone (à titre informatif): +81-52-824-2735

Importateur (Etats Unis) Brother International Corporation
200 Crossing Boulevard, Bridgewater, NJ 08807, USA
Téléphone (à titre informatif): +1-800-284-4329

Importateur (Canada) Brother International Corporation (Canada) Ltd.
1 Hotel de Ville, Dollard des Ormeaux, Quebec, H9B 3H6, Canada
Téléphone (à titre informatif): +1-514-685-0600

Importateur (Europe) Brother International Europe Ltd.
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK
Téléphone (à titre informatif): +44-161-330-6531

Importateur (Australie) Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835
Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia
Téléphone (à titre informatif): +61-2-9887-4344

Adresse e-mail sds.info@brother.co.jp

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence (24 heures) CHEMTREC
+1-703-527-3887 (International)
+1-800-424-9300 (Amérique du Nord)

Pour la France uniquement:
Numéro de téléphone du Centre antipoison: ORFILA +33-1-45-425-959

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501,
PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé comme dangereux

Classification selon la Directive 1999/45/EC

Non classé comme dangereux

Classification en Australie:

Non classé comme dangereux conformément aux critères de la NOHSC
(Commission nationale australienne de la sécurité et de la santé au travail)

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage conforme à la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Aucun

Mot de code

Aucun

Mentions de danger

Aucun

Mentions préventives

Aucun

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501, PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description du mélange : Encre sur pellicule de support (Mélange).

Nom chimique	No.-CAS	No.-CE	w/w %	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Polyéthylène téréphtalate	25038-59-9	-	48-54	Non classé	Non classé
Paraffine	8002-74-2	232-315-6	23-28	Non classé	Non classé
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	6-9	Non classé	Non classé
Résine	**	**	5-7	Non classé	Non classé
Copolymère d'éthylène-acétate de vinyle	24937-78-8	-	4-5	Non classé	Non classé
Cire de carneau	8015-86-9	232-399-4	4-6	Non classé	Non classé
Pigment	**	**	0.5-1	Non classé	Non classé

Pour connaître l'intégralité des énoncés R et déclarations H, consultez la Section 16

** CONFIDENTIEL

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseil d'ordre général	Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Inhalation	Voie d'exposition peu probable. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau atteinte avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Alerter un médecin. Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Alerter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet spécifique et/ou symptôme connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent extincteur adéquat	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, CO ₂ , eau, mousse.
Agent extincteur inapproprié	Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes: Oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un masque à gaz adapté au monoxyde de carbone et au dioxyde de carbone. Porter un SCBA (appareil respiratoire autonome) durant la phase d'attaque des opérations de lutte contre l'incendie et pendant le nettoyage de lieux clos ou peu aérés immédiatement après un incendie. Le personnel non équipé d'une protection respiratoire convenable doit quitter la zone afin d'éviter une exposition importante à des gaz de combustion toxiques provenant de toute source.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non requis normalement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Non requis normalement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour protection personnelle: Voir la section 8.
Pour élimination: Voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver hors de la portée des enfants.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir à l'écart des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) par particulière(s)

Ces produits sont des films à encre thermique pour Brother Industries, Ltd. récepteurs de fax. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Nom chimique	Paraffine 8002-74-2
ACGIH TLV	TWA: 2 mg/m ³ fume
OSHA PEL	-
Union Européenne	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501, PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

Royaume Uni	STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
France	TWA: 2 mg/m ³
Espagne	TWA: 2 mg/m ³
Portugal	TWA: 2 mg/m ³
Finlande	TWA: 1 mg/m ³
Danemark	TWA: 2 mg/m ³
Suisse	TWA: 2 mg/m ³
Pologne	TWA: 2 mg/m ³
Norvège	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 4 mg/m ³
Irlande	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³
Nom chimique	Noir de carbone 1333-86-4
ACGIH TLV	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction
OSHA PEL	TWA: 3.5 mg/m ³
Union Européenne	-
Royaume Uni	STEL: 7 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³
France	TWA: 3.5 mg/m ³
Espagne	TWA: 3.5 mg/m ³
Allemagne	Carc
Portugal	TWA: 3.5 mg/m ³
Finlande	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³
Danemark	TWA: 3.5 mg/m ³
Pologne	TWA: 4.0 mg/m ³
Norvège	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³
Irlande	TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques adaptés

La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :

Protection des yeux

Aucun en conditions normales d'utilisation.

Gants de protection

Aucun en conditions normales d'utilisation. En cas de contact prolongé, portez des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Aucun en conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Aucun en conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement

Non requis normalement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	
État physique	Pellicule
Couleur	Noir
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Aucune information disponible
pH	Non applicable
Point de fusion / point de congélation	> 250 °C Pellicule
Point ou intervalle d'ébullition initial	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune information disponible
Pression de la vapeur	Non applicable
Densité de la vapeur	Non applicable
Densité relative	1.4 (H ₂ O=1) Pellicule
Solubilité(s)	Insoluble (Eau)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'inflammation spontanée	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information disponible.
10.2 Stabilité chimique	Stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune information disponible.
10.4 Conditions à éviter	Conservé à une température ne dépassant pas 200 °C. Éviter tout frottement, étincelle ou autre méthode d'allumage.
10.5 Matières incompatibles	Combustibles puissants.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Contient: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501,
PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact avec les yeux	Aucune information disponible.
Contact cutané	Aucune information disponible.
INGESTION	Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésion/irritation oculaire grave Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

mutagénicité Aucune information disponible.

Carcinogénicité Noir de carbone: En 1996, l'IARC (Centre international de recherche sur le cancer) a réévalué le noir de carbone et l'a considéré comme substance cancérigène du Groupe 2B (peut-être cancérigène pour l'homme). Cette classification est attribuée aux produits chimiques pour lesquels les preuves chez l'homme sont insuffisantes. Les preuves chez l'animal suffisent toutefois pour établir un diagnostic de cancérogénicité. Cette classification se base sur le développement de tumeurs des poumons chez le rat exposé à une inhalation chronique au noir de carbone libre à des niveaux qui provoquent une surcharge de particules au niveau des poumons. Les études réalisées sur des modèles animaux autres que des rats n'ont révélé aucune association entre le noir de carbone et les tumeurs des poumons.

Les autres éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA .

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501,
PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les daphnies et les autres invertébrés aquatiques
Noir de carbone 1333-86-4			EC ₅₀ : >5600 mg/L 24 h (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Non classé comme dangereux pour le transport

14.1 Numéro ONU Aucun

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Aucun

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Aucun

14.4 Groupe d'emballage Aucun

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable

Non réglementé par le DOT, l'IMDG, l'ADR, le RID ou l'IATA.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : PC-401, PC-402RF, PC-404RF, PC-451, PC-501,
PC-551, PC-70, PC-71RF, PC-72RF, PC74RF, PC-75 Ink film

Date d'émission : 29-juillet-2008
Date de révision : 10-novembre-2012
Numéro de version : 3
N° de la FDS : SP6-01-EUUSOTHER

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU : Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. (1999/45/EC)
Etats-Unis : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont et ont été répertoriées par la TSCA, Législation américaine sur les substances toxiques, et aucune d'entre elles n'est soumise aux exigences TSCA suivantes : règles de test de la section 4 ; nouvelles règles d'utilisation significatives proposées ou finales de la section 5(a)(2) ; ordonnances de consentement de la section 5(e) ; règles d'information d'évaluation préliminaire de la section 8(a) ; et règles de reporting de données de santé et de sécurité de la section 8(d).
Canada : WHMIS: Non applicable. (Article manufacturé)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des mentions de danger R citées aux sections 2 et 3

Aucun

Texte complet des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3

Aucun

Informations complémentaires

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

Révision

Mis à jour pour conformité avec les Réglementations UE 453/2010 et 1272/2008 (CLP).

Références :

U.S. 29CFR Part 1910
ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices
IARC Monographs on the Evaluation of the Carcinogenic Risks to Humans World Health Organization
EU Directive 91/322/EEC and 2000/39/EC
NTP 11th Report on Carcinogens

Abréviations :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR: European Agreement concerning the International carriage of Dangerous goods by Road (EU)
DOT: Department Of Transportation (US)
IARC: International Agency for Research on Cancer
IATA: International Air Transport Association
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
NOHSC: National Occupational Health and Safety Commission (Australia) : National Toxicology Program (US)
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
PEL: Permissible Exposure Limit
RID: Regulations concerning the International carriage of goods by Rail (EU)
STEL: Short Term Exposure Limit
TLV: Threshold Limit Value (ACGIH)
TSCA: Toxic Substances Control Act (US)
TWA: Time Weighted Average
WHMIS: Workplace Hazardous Material Information System (Canada)